

De plus, on en a fait une traduction. A mon avis, on n'a pas eu le temps de la faire faire par les traducteurs officiels, alors on peut se méfier de la traduction des interlignes. De plus, à la page 13, il y a de petits traits à l'encre noire dans l'annexe.

Je pense que le Règlement exige que les projets de loi soient imprimés. Celui-ci n'est pas imprimé. Il ne l'est qu'en partie. Bien entendu, en plus de la question du Règlement, Votre Honneur est également aux prises avec le problème suivant: le Règlement exige que toutes les questions relatives au budget définitif soient mises aux voix ce soir. Néanmoins, je pense qu'il n'est pas juste que le gouvernement propose à la Chambre un bill qui n'est pas imprimé conformément au Règlement.

M. l'Orateur: Le député du Yukon a exposé cette question très clairement. La présidence est dans l'obligation, aux termes du Règlement, de mettre toutes les questions aux voix, et c'est ce que la présidence cherche à faire. Nous comprenons tous que dans de telles circonstances, un problème spécial se pose. Le Règlement exige que le bill soit imprimé. Dans des circonstances semblables, les projets de loi sont toujours imprimés à l'avance. C'est une coutume de longue date. Sans elle, personne ne saurait quand ils sont prêts à être étudiés. Il nous faudrait peut-être attendre 5 heures du matin avant qu'ils nous reviennent de l'imprimerie de la Reine pour être présentés à la Chambre.

En espérant que nous pourrions épargner cette perte de temps, sachant que ces projets de loi sont toujours imprimés à l'avance pour faciliter la tâche des députés, et bien que le député ait déclaré que nous ne pouvons pas considérer ce bill comme ayant été imprimé à cause des modifications, étant donné que les modifications ont été apportées sous la direction du greffier et de ses dignitaires pour tenir compte du vote du début de soirée, je pense que cela est la seule façon pratique de procéder.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une ou deux remarques au sujet de ce rappel au Règlement qui, à mon avis, vont aux sources du problème. La procédure me semble étrange lorsqu'on nous présente un bill que personne n'a eu la chance d'étudier ou de lire, et qu'il est mis aux voix.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Je crois que c'est une faiblesse. Mes amis peuvent rire mais je sympathise avec monsieur l'Orateur à cet égard. Je crois que c'est une situation qu'un comité spécial devrait étudier. Il est superflu de nous demander de voter sur un bill que personne à la Chambre n'a lu. Voilà le problème. Pour le dire peut-être à la façon de Dickens, si le Règlement de la Chambre permet cette procédure, le Règlement est ridicule.

M. l'Orateur: Trois députés se lèvent en appel au Règlement. Bien entendu, je vais les écouter parce que la question est importante. Le point soulevé par le député de Calgary-Nord (M. Woolliams), qu'il a soulevé auparavant et auquel la présidence a songé, indiquerait certainement que la question est toujours difficile à l'égard des subsides lorsque la Chambre se trouve en face d'un bill dont l'impression a été ordonnée et qui a été circulé immédiatement sans qu'on donne beaucoup de temps aux députés de l'étudier. D'autre part, je crois qu'on peut dire en toute justice que les députés ont une assez bonne idée de ce qu'il va contenir.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. C'est peut-être une chose que j'aurais dû soumettre à la

Les subsides

présidence lorsque j'ai parlé précédemment, mais comme il s'agissait du Règlement, je l'ai omise. Maintenant que la Chambre est saisie du bill qui essaie, d'une façon bien maladroite, de tenir compte du crédit applicable à Information Canada, il me semble qu'au fond, le gouvernement a été défait sur un crédit. Assurément, cela met sérieusement en doute la procédure dans laquelle nous sommes maintenant engagés. Le rejet d'un crédit est un geste de défiance contre le gouvernement. Suivant notre régime, le gouvernement est bel et bien mis en demeure de démissionner, et c'est précisément le cas ici.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: La même question s'est déjà posée une fois, précisément dans les mêmes circonstances, monsieur l'Orateur, le gouvernement ayant été défait lors d'un vote en février 1968. Les conséquences qui en ont découlé n'étaient pas idéales pour ce qui est de créer des précédents à la Chambre. Néanmoins, il s'agissait d'un vote de subsides et le gouvernement a été défait. Si aucune importance ne doit être attachée au fait d'inscrire des avis d'opposition au *Feuilleton*, comme nous l'avons fait, de saisir la Chambre de ces questions, de prendre le vote,—comme dans ce cas-ci, apparemment—le gouvernement continuant à siéger après avoir été défait, pourquoi même prendre le vote sur les avis d'opposition?

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Le gouvernement a été défait sur un vote de subsides et la seule conséquence possible, c'est que le gouvernement démissionne.

Des voix: Bravo!

• (2250)

M. Nielsen: Pour ce qui est de l'autre objection, la première, monsieur l'Orateur, concernant le salmigondis dont nous sommes saisis sous la forme du bill à l'étude, notre leader à la Chambre croit que la Chambre accepterait peut-être une pause pour permettre aux leaders de la Chambre d'examiner la question.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Je constate de l'opposition chez les libéraux. Ils ne semblent pas approuver la proposition. Vu les circonstances, je déclare énergiquement que mon rappel au Règlement au sujet de la démission du gouvernement et du fait que nous ne devrions pas être saisis du bill à l'étude actuellement, doit être examiné séance tenante.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je dois peut-être faire quelques remarques sur la proposition absurde du représentant du Yukon (M. Nielsen). La chose en vaut la peine, je pense, puisqu'elle va être consignée au hansard et ceux qui auront la malencontreuse idée de lire le débat de ce soir pourront au moins comprendre les circonstances dans lesquelles le député du Yukon a présenté sa proposition.

Je tiens d'abord à signaler qu'il y a quelques instants à peine, la Chambre a délibéré sur une motion de défiance en bonne et due forme proposée par le député du Yukon et...

M. Nielsen: Portant sur autre chose.

M. MacEachen: ... et qu'une fois le débat terminé—il avait duré toute la journée—la Chambre a voté et, sauf